

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Allocution de M. Jacky LÜDI, maire de Millery à l'occasion de l'inauguration du square du 19 mars 1962 au hameau de Charentois.

Samedi 31 mars 2012 à 10h30.

Mesdames, Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants,
Mesdames, Messieurs les porte drapeaux,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Il y a 50 ans, le 19 mars 1962 à midi, les accords d'Evian mettaient fin à ce que l'on qualifiait parfois d'« événements » d'Algérie, pour désigner des opérations de maintien de l'ordre ou de pacification, mais qui constituaient en réalité une véritable guerre d'indépendance.

Cette guerre ne fut pas comme les autres : elle s'est située dans un mouvement mondial de décolonisation irréversible. Les batailles prirent des formes inconnues pour les militaires entre actions de guérillas, attentats aveugles et coups d'Etat. Ces combats d'un genre nouveau furent les prémices des conflits modernes qui, hélas, ensanglantent encore le monde d'aujourd'hui.

Ce cessez-le-feu mit fin à huit ans de guerre; il marquait des combats sur le terrain entre les troupes françaises et les combattants de l'armée de libération nationale. Il fut la conséquence directe de la signature des accords d'Evian, ratifiés ensuite par une très large majorité du peuple français le 8 avril 1962.

La veille du 19 mars, à Evian, le Gouvernement français avait en effet cédé au gouvernement provisoire de la République algérienne ses pouvoirs sur l'Algérie et le Sahara. Ces accords furent l'aboutissement d'âpres négociations, entamées en mai 1961 par les représentants du Gouvernement français et ceux du Gouvernement provisoire de la République algérienne. D'après ces accords, l'Algérie deviendrait un état indépendant coopérant avec la France, après que le peuple algérien se soit prononcé pour cette solution par un référendum d'autodétermination.

Aujourd'hui, devant cette stèle, nous commémorons ensemble cet épisode très douloureux des relations entre la France et l'Algérie. La commémoration renforce les liens entre les générations. Elle est propice à l'enseignement et à la pédagogie ; l'incompréhension du présent naissant souvent de l'incompréhension du passé. Au delà des anciens combattants, la date du 19 mars 1962 appartient à notre histoire. Le bilan de cette guerre fut lourd, beaucoup trop lourd : 25 000 militaires français tués, des disparus, 65 000 blessés, 152 000 morts dans les rangs du FLN, 500 000 morts algériens civils et combattants d'après des recherches historiques françaises actuelles, un million et demi de morts selon le gouvernement algérien. Trois millions de personnes déplacées, 300 000 orphelins, 400 000 détenus, 300 000 réfugiés au Maroc et en Tunisie.

Malgré les accords d'Evian, la guerre continuera à faire rage jusqu'à la proclamation solennelle de l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962 : pour certains, le cessez-le-feu correspondit à une accélération des drames vécus et au basculement dans les déchirements, pour nos compatriotes français d'Algérie rapatriés en métropole, ce fut l'abandon de leur terre natale et de leurs racines, pour les harkis, qui n'envisageaient pas d'autre avenir que dans la France, cette fidélité fut un choix lourd de conséquences pour lequel ils payèrent un lourd tribut.

Toute une génération a été marquée physiquement et psychologiquement par ce conflit. Soldats de métier, harkis, jeunes appelés et rappelés du contingent pour deux ans et souvent plus qui furent près d'un million et demi : tous ont connu la même épreuve. Saluons avec force leur sens du devoir, leur courage.

Pourtant, il aura fallu attendre 1999 pour que la proposition de loi de Jacques Floch soit votée à l'unanimité par les deux Assemblées et reconnaisse enfin le terme de « guerre d'Algérie » (là où l'on parlait pudiquement de « guerre sans nom ») et qu'elle accorde la qualité d'anciens combattants à près de deux millions d'appelés. Ce texte a ainsi permis une prise de conscience de l'importance des souffrances endurées par celles et ceux qui les avaient vécues.

Cette cérémonie s'inscrit dans une démarche de souvenir, de rétablissement de la vérité et de réconciliation.

Aujourd'hui, il nous faut assumer le passé pour mieux projeter un avenir de paix et de réconciliation.

Un demi-siècle après, nous devons nous enrichir de nos différences afin de pouvoir avancer du même pas vers un monde meilleur, un monde sans guerre, un monde où la paix règnera enfin.

Je terminerai cette allocution par cette phrase d'Albert Camus, déchiré par ce conflit.

« Si l'homme échoue à concilier la justice et la liberté, alors il échoue à tout »